

RHÔNE NATURE N°279

janvier-février-mars 2018



Maison de
l'Environnement
Métropole de Lyon



Éditorial

Cher(e)s adhérent(e)s, militant(e)s, partenaires, ami(e)s,

comme dans la nature, nous sommes en pleine mutation. C'est loin d'être simple ! Et pourtant, on y va avec plaisir et envie car les nombreux projets qui aboutissent, qui sont en cours ou qui arrivent nous font ressentir une belle dynamique joyeuse et enthousiaste : fin de l'actualisation du projet associatif, création d'un plan d'actions stratégique annuel, restructuration des équipes salariés et bénévoles, relance de la vie associative, modernisation de nos outils, ...

C'est soit la révolution, soit la crise de la cinquantaine !

Et pourtant, c'est encore loin d'être rose : déficit financier, photocopieur et téléphones qui nous lâchent, manque de bénévoles pour nous aider à conduire tous ces chantiers. Mais c'est pas grave, on y croit ! Et en plus, on est soutenu par une équipe salariée en or qui a autant la pêche que nous !

Comme dans chaque édito, on va vous dire qu'on a besoin de vous pour que tout cela avance plus vite, on ne peut pas s'en empêcher... mais en plus, on va vous dire que c'est amusant !

Allons-y par étapes : commençons par **une présence forte à l'Assemblée Générale du 28 avril 2018**, sûrement la plus importante de toutes ces dernières années, continuons par vos adhésions nombreuses et par celles de vos proches, et puis après on ne vous arrêtera plus, vous serez pris dans la dynamique !

Quoi ? On ne vous a pas parlé des sujets de ce Rhône Nature ? Il n'y a pas de sommaire dans cette revue ? Ce trimestre, on vous parle de gaspillage alimentaire, de blaireau, de loutre, d'autoroute A45, et de l'île de la Table Ronde. Le point commun entre tout cela ? La FRAPNA Rhône pardi !

Connaissance des espèces, protections des milieux, accompagnement aux changements de comportement, contributions aux politiques publiques, combats naturalistes : une action pluridisciplinaire qui n'a qu'un seul but : préserver notre environnement !

Bonne lecture.

Maxime Meyer, Martine Chatain et Florian Brunet



Sommaire

➔ Éditorial.....	p. 1
➔ La FRAPNA RHÔNE s'attaque au gaspillage alimentaire.....	p. 2
➔ Amélioration des connaissances naturalistes.....	p. 3
• Où en sont nos populations de Blaireaux ?	p. 4
• Prospection Loutre à Amplepuis.....	p. 4
➔ Nos positions militantes.....	p. 5
• Délocalisation de la pépinière Chapelan sur l'Île de la Table Ronde	p. 5
• Opposition au projet d'autoroute A45.....	p. 5
➔ Actualités.....	p. 7
➔ Assemblée Générale le 28 avril.....	p. 7
➔ Calendrier des sorties et conférences.....	p. 8

FRAPNA-Rhône
22, rue Édouard Aynard
69100 VILLEURBANNE
04 37 47 88 50
frapna-rhone@frapna.org

Directeur de la publication :
Maxime Meyer
Rédacteur en chef :
Bernard Barc
Maquette : Martine Chatain

Imprimé par nos soins sur
papier recyclé

Les articles sont sous la
responsabilité de leurs
auteurs.

Abonnement annuel
(4 numéros) : 14 €



Crédits photos :
FRAPNA-Rhône,
Alexandre Roux, Aloïs
Montagne, Images
Pixabay.

Logo 50 ans : base
graphique mon uni'vert

Dépôt légal : 1^{er} trimestre
2013.

CPPAP n°0123 G 82584
ISSN 022218888

LA FRAPNA-RHÔNE S'ATTAQUE AU GASPILLAGE ALIMENTAIRE

Adeline Cabanettes

Selon une étude produite par l'Agence de l'Environnement et la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) en 2016, près de 10 millions de tonnes de nourriture sont gaspillées chaque année, et ce depuis le champ jusqu'à l'assiette.

Cela représente 18% de la production alimentaire destinée à la consommation humaine, soit 15,5 millions de tonnes d'équivalent CO2 et 16 milliards d'euros. En parallèle, près de 6 millions de Français seraient en situation de précarité alimentaire. Ainsi, le gaspillage alimentaire est un enjeu à la fois social, environnemental et économique.

De nombreux acteurs ont compris l'intérêt d'œuvrer aux changements de comportement et agissent depuis de nombreuses années. Néanmoins c'est en 2013 que le gouvernement s'est emparé de cette problématique et a fixé un objectif ambitieux de division par deux du gaspillage alimentaire à l'horizon 2025.

C'est dans ce contexte que s'est constitué le premier Réseau pour Éviter le Gaspillage ALimentaire nommé astucieusement «REGAL». Animé par le Centre Ressource d'Écologie Pédagogique d'Aquitaine (CREPAQ) et soutenu par l'État, c'est en Nouvelle Aquitaine que le concept a vu le jour. Son objectif est de mobiliser l'intelligence collective de l'ensemble des acteurs professionnels et publics de la chaîne alimentaire de la région.

D'autres réseaux se sont ensuite structurés en Normandie et en Bretagne. De nombreux projets s'initient aujourd'hui dans toute la France : Île de France, Grand Est, Pays de la Loire, Provence-Alpes-Côte d'Azur.

En juin 2016, la FRAPNA-Rhône a été à l'initiative d'une première journée régionale d'informations et d'échanges sur le gaspillage alimentaire à l'issue de laquelle les participants ont exprimé leur envie de se mettre en lien et de favoriser les dynamiques émergentes sur les territoires.

Pour répondre à cette attente, l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) et la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF) Auvergne-Rhône-Alpes ont souhaité accompagner la mise en œuvre d'un réseau d'acteurs engagés sur la réduction du gaspillage alimentaire : le REGAL Auvergne-Rhône-Alpes. Celui-ci a pour ambition de faciliter la mise en relation des acteurs de la région désireux de s'impliquer dans la réduction du gaspillage alimentaire auprès du grand public et/ou des scolaires. À ce jour, il réunit près de 150 acteurs répartis dans toute la région : associations, collectivités, services de l'État, établissements scolaires, éducateurs à l'environnement, etc. La FRAPNA Rhône a été mandatée par la FRAPNA Région, porteur du projet, pour animer ce réseau.

Le 14 décembre 2017 a eu lieu la journée de lancement du REGAL Auvergne-Rhône-Alpes. Plus de cinquante acteurs se sont engagés dans une démarche constructive afin de partager sur leurs pratiques et d'identifier les besoins structurels inhérents au bon fonctionnement du réseau. Newsletters, mutualisation d'outils pédagogiques et événements sur le gaspillage alimentaire rythment aujourd'hui la vie du réseau !



AMÉLIORATION DES CONNAISSANCES NATURALISTES

Alexandre Roux

Où en sont nos populations de Blaireaux ? Participez à l'inventaire !

« Deux années pour les contrôler tous. Deux années pour les trouver. Deux années pour les noter tous et dans un rapport les lier. » (Le Seigneur des Blaireaux, John Kovalic)
Quelle vision sympathique que celle d'une famille de Blaireaux coulant des jours heureux devant leur terrier où la terre fraîchement déblayée du fond de leur logement forme une butte caractéristique à l'entrée de la gueule.

Dans bien d'autres endroits, certaines familles ne sont plus, les feuilles qui s'accumulent à l'entrée d'un terrier trahissent une désertion des lieux.

Alors comment savoir comment vont les Blaireaux sur le territoire de la Métropole de Lyon ? Et si je vous disais, qu'avec une simple carte et un peu de temps libre, vous pouvez nous aider à répondre à cette question ?

En 2018 (puis en 2019), la FRAPNA Rhône réalise une étude des terriers de Blaireaux sur le territoire de la Métropole de Lyon. L'objectif sera d'établir un diagnostic de la population en tentant de chiffrer le nombre de terriers connus et ceux qui sont actifs. Nous aurons ainsi une idée de la taille de la population et il nous sera alors possible d'en suivre l'évolution au fil des années. Pour ce faire, chaque terrier devra être visité afin de vérifier s'il est actif ou non. Votre aide bénévole est donc à ce titre indispensable !

Comment puis-je participer ?

Rien de plus simple, envoyez un courriel à antoine.ruault@frapna.org dans lequel vous renseignerez la commune que vous pouvez prospecter. Vous recevrez alors toutes les informations utiles pour mener à bien votre mission ! Il ne vous restera plus qu'à aller vous balader dans nos contrées boisées à la recherche de nos amis poilus et surtout de leurs terriers.

Prospection Loutre à Amplepuis

Ce samedi 17 février, nous étions sept âmes vaillantes à braver le froid et le mauvais temps pour aller patauger, les deux pieds dans le Rhins, à la recherche d'indices de présence de Loutre d'Europe.

En longeant la rivière en aval d'Amplepuis, nous avons pu observer divers indices de présence probable (traces dans le sable un peu effacées, restes de repas?) mais aucune certitude ne pouvait alors être acquise. Notre périple aquatique nous a également conduits devant de superbes chantiers de Castors et face à la gracieuse Grenouille agile en déplacement dans les bois.

Avant de nous régaler d'un repas bien mérité, nous avons abattu nos dernières cartes à proximité du Lac des sapins. C'est ici que nous avons découvert, grâce à l'œil averti de Maxime, une épreinte de Loutre fraîchement déposée. Confirmation oblige, nous avons tour à tour reniflé cette déjection dont l'odeur a dissipé nos derniers doutes. BINGO ! C'est bien elle, la Loutre d'Europe, qui a laissé cette trace de son passage.

Heureux de cette découverte, nous avons profité du repas avant de tenter une dernière observation sur un site où de belles épreintes caractéristiques avaient été observées en fin d'année 2017. Il n'en restait pas grand-chose mais tout de même suffisamment pour en observer les caractéristiques.

Ainsi s'achève notre journée de prospection. Un grand merci aux participants.!



DÉLOCALISATION DE LA PÉPINIÈRE CHAPELAN SUR L'ÎLE DE LA TABLE RONDE

Les prémices de ce combat prennent leur source dans la signature du Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) de la Vallée de la Chimie en octobre 2016. Celui-ci entraîne en effet la nécessité de délocaliser la pépinière horticole Chapelan en dehors des périmètres à risques. Il a alors été fait le choix de l'installer sur l'île de la Table Ronde (Vernaison – 69). Dès lors, un Comité Scientifique et Technique a été mis en place pour assurer la réussite de cette délocalisation.

Dès la désignation du site, la FRAPNA a exprimé son opposition à cette implantation mais invitée à participer au Comité Scientifique et Technique, elle a cependant décidé de participer à celui-ci pour minorer le plus possible les impacts, développer des mesures compensatoires concrètes et pousser à l'étude des solutions alternatives à cette implantation dans l'Île de la Table Ronde.

Le site de l'Île de la Table Ronde abrite de nombreux bras morts, favorables à la fraie des poissons et aux espèces d'odonates, des prairies et boisements favorables à de nombreuses orchidées. Cette île accueille également des espèces emblématiques protégées : castor, martin pêcheur ou encore milan noir. C'est donc à plusieurs égards un joyau naturel à préserver et à valoriser, aux portes de la Métropole de Lyon.

Du fait de son intérêt écologique et de sa localisation au sud de Lyon, l'Île de la Table Ronde accueille plus de 50 000 visiteurs par an, principalement des enfants (plus de 200 interventions par an) qui viennent ainsi profiter de ce site naturel pour apprendre à respecter et à préserver notre environnement.

S'il est certain qu'il est nécessaire de mettre en sûreté les salariés de l'entreprise Chapelan, il n'est pas acceptable que cette mise en sécurité :

- détruise plus de 20 hectares de site naturel, bien commun profitant à tous les riverains et à de nombreux habitants de la Métropole de Lyon,
- fasse disparaître des espèces protégées et des milieux remarquables et emblématiques,
- soit contraire aux grandes orientations de politiques publiques (Stratégie Nationale pour la Biodiversité, Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux du bassin Rhône-Méditerranée, Plan Rhône, Trame bleue - trame verte, etc).

De plus, ce serait clairement un gâchis financier compte-tenu des investissements réalisés par la collectivité pour réhabiliter ce site anciennement dégradé !

Récemment, un collectif de citoyens s'est créé pour défendre ce territoire. Il diffuse une pétition dont les revendications sont légitimes et que nous partageons : rendre public les résultats de l'étude d'impacts en cours et étudier d'autres sites d'implantation.

En conclusion dans ce cas précis, la FRAPNA Rhône est consciente de la nécessité de reloger cette entreprise et ses salariés dans un lieu sûr, mais elle considère que l'impact écologique envisagé nécessite d'étudier sérieusement d'autres alternatives. Dans l'objectif de rester informée dans les meilleurs délais des conclusions de l'étude d'impact en cours, elle continuera de siéger au sein du Comité Scientifique et Technique et sera très attentive au respect de la séquence Eviter-Réduire-Compenser qui devra démontrer factuellement qu'aucun autre site n'était envisageable.

Dans le cas contraire, la FRAPNA Rhône se verra dans l'obligation de mener tous les combats juridiques nécessaires, en concertation avec de nombreux alliés, pour faire respecter cette séquence qui régit tous les aménagements de ce type depuis 1976. Par ailleurs et comme depuis toujours, la FRAPNA Rhône apporte un soutien aux citoyens qui se réunissent pour défendre leur patrimoine naturel, c'est pourquoi, elle est signataire, sur le site www.change.org, de la pétition "Sauvons l'Île de la Table Ronde" qui correspond en de nombreux points à l'opposition qu'elle porte à ce projet.





OPPOSITION AU PROJET D'AUTOROUTE A 45

Un courrier vient d'être adressé récemment au Ministre par la FRAPNA. Vous trouverez ci-après les principaux éléments de notre argumentation.

La réalisation du projet d'autoroute A45 menacerait de manière irréversible la biodiversité et les paysages d'un secteur remarquable, parce qu'encore préservé du morcellement et de la consommation des terres par l'urbanisation. Ce constat est d'autant plus grave que l'efficacité de ce choix autoroutier est mise en doute du fait de l'existence à son extrémité Est de l'échangeur de Brignais déjà saturé et qui ne sera pas en capacité d'absorber un nouveau flot de véhicules aux heures de pointe. Le temps gagné sera donc perdu dans des bouchons à l'entrée de Lyon, et ces derniers généreront des polluants atmosphériques supplémentaires dans un contexte déjà critique pour la santé des populations de la Métropole Lyonnaise. **C'est donc un projet inutile et menaçant la biodiversité, les paysages et la santé que nous contestons.**

1 - Risques de disparition de milieux et d'espèces rares

Les effets d'emprise non maîtrisables, parce que diffus et hors responsabilité directe du maître d'ouvrage, entraîneraient la banalisation des milieux et des paysages et la destruction ou la perturbation des conditions de survie écologique des populations animales et végétales rares. À court ou à long termes les espèces naturelles présentes ne pourraient pas survivre à ces effets d'emprise.

2 - Morcellement des milieux et disparition des corridors biologiques

Sur un territoire rhodanien déjà très envahi et morcelé par les extensions de l'urbanisation, des zones industrielles et des voiries, le territoire concerné par le projet d'autoroute était encore préservé du fait de sa topographie et grâce aux efforts des élus du secteur. La réalisation de passages pour la grande et la petite faune ne satisfera que très partiellement aux exigences biologiques des populations animales actuellement présentes sur ces espaces. L'effet de coupure générera la fragmentation des milieux et fragilisera irréversiblement la biodiversité locale.

3 - Destruction d'un tissu social garant de la préservation de l'environnement

Pour mieux préserver leur terroir, des générations d'élus et d'acteurs locaux ont défendu le caractère rural des paysages traversés par le projet. Les documents d'urbanisme traduisent ces préoccupations. Dans ce secteur à la topographie complexe, un remembrement financé par la réalisation de l'autoroute serait très préjudiciable à ce tissu agricole préservé et aux nombreuses initiatives en faveur de la biodiversité et des paysages. Les impacts négatifs du projet d'autoroute A45 en seraient décuplés

4 - Pollutions et impacts sur la santé et les aménités

Les impacts dus à la pollution de l'air et des sols, au bruit, mais aussi à la luminosité sont généralement pris en compte de manière incomplète car les mesures de réduction dont on dispose sont ponctuelles et prennent insuffisamment en compte les effets indirects. Par ailleurs, par ces mêmes effets directs et indirects, le tracé affecterait des secteurs jouant un rôle de « poumon vert » pour les métropoles lyonnaise et stéphanoise (éducation à l'environnement, itinéraires de randonnées etc.).

En conclusion, le projet d'autoroute A 45 serait à l'origine d'une déstructuration définitive d'un territoire remarquable alors que nous jugeons ses « justifications » économiques insuffisantes. Face aux gains de temps dérisoires attendus, nous pensons que les impacts irréversibles sur l'environnement de cette solution autoroutière auraient pu être démontrés si une étude exhaustive et impartiale de tous les modes de transports et de leurs impacts (y compris en terme de santé des populations) avait été réalisée pour comparer ce choix autoroutier avec les solutions alternatives.

Dans un contexte d'affirmation de lutte contre les dérèglements climatiques, de préservation de la santé de nos concitoyens, de prise en compte de la biodiversité face aux disparitions récurrentes de trop nombreuses espèces végétales et animales, il nous paraît aujourd'hui impossible de défendre le développement des transports individuels motorisés entre les deux grandes agglomérations lyonnaise et stéphanoise. Nous demandons donc que l'État renonce à ce projet inadapté aux enjeux actuels de société pour privilégier la mise en œuvre de nouveaux modes de déplacement.

Disparition de Gilles Blaise

Il y a des gens qu'on croise pendant des années, qu'on apprécie, avec qui on passe de bons moments et on fait de belles choses. C'était le cas de Gilles Blaise, plasticien, compagnon de la Fête des Feuilles, dessinateur de l'affiche de Manifesterre T. 1 et T. 2.

Il avait tenu des stands de réalisation de totem à nos côtés, pour les enfants et les adultes. Réunis le 16 mars dernier en souvenir de lui, disparu en début d'année, nous avons pensé à lui autour d'un mandala improvisé et d'un poème de Jean Bousquet.



Un réseau documentaire au service des associations de la Maison de l'Environnement et du public

Vous êtes adhérent-e à la FRAPNA, à une autre association ou intéressé-e par la nature et l'environnement ? Vous recherchez des ouvrages de référence sur des sujets qui vont sont chers ? Utilisez les ressources du réseau documentaire porté par la Maison de l'Environnement. Elles sont à votre disposition. Depuis 2009, par convention, les fonds documentaires de la FRAPNA, ceux de 13 autres associations et de la bibliothèque de l'Environnement de la Maison de l'Environnement de la Métropole de Lyon (MEML) sont catalogués et disponibles sur le portail du réseau documentaire de la Maison de l'Environnement.

Plus de 17000 ouvrages généralistes et spécialisés, revues, études et rapports scientifiques, thèses sur tous les thèmes environnementaux et naturalistes sont disponibles en prêt ou en consultation auprès des 15 associations membres du réseau.

Comment faire ?

Connectez-vous au site documentaire : <<http://reseaudocumentaire.maison-environnement.fr/opac/>> puis cliquez sur le lien « recherche catalogue ». Entrez les mots de votre recherche et c'est parti. Les résultats indiquent systématiquement où se trouve le document qui vous intéresse. S'il est à la MEML, vous pouvez le consulter ou l'emprunter. S'il est ailleurs (par exemple à la FRAPNA) vous pourrez aller le consulter après avoir pris rendez-vous avec l'association.



C'est le printemps !

Et comme à chaque printemps, la FRAPNA fait des petits (et même des grands). Cette année, afin de renforcer l'équipe du pôle Éducation à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD), deux éducateurs et deux éducatrices sont arrivé.e.s à la rescousse.

En effet, pour nos animateurs nature, la période entre mars et juin est très chargée et les animations vont bon train. Même s'ils tardent un peu à arriver, les beaux jours riment avec les sorties nature pour les écoliers rhodaniens. Entre les lectures de paysage dans l'Est lyonnais, la découverte de la biodiversité du Beaujolais, ou encore les nombreuses thématiques abordées sur le territoire du SMIRIL (Les îles et îlons du Rhône en aval de Lyon), l'équipe parcourt les nombreux espaces naturels du département. Pendant dix jours, nos petits nouveaux ont pu se familiariser avec les outils et les méthodes pédagogiques de la FRAPNA Rhône en accompagnant les éducateurs permanents dans leurs animations. En dehors de leurs missions auprès des différents publics, nul doute que leur bonne humeur égayera aussi les moments passés au bureau.

Bienvenue donc à Julie, Pauline et Antoine, et re-bienvenue à Alban, déjà venu prêter main forte à l'équipe à de nombreux printemps.

L'Assemblée Générale c'est le 28 avril !!!

Notre assemblée générale a lieu le 28 avril, à partir de 9h30 à la Maison de l'environnement. Pour une association active, nous avons besoin de votre présence.

Pensez à réserver votre samedi pour que nous puissions partager avec vous notre bilan mais aussi toutes les évolutions que nous envisageons pour les années à venir. (Voir aussi notre page Facebook et le site internet).

Calendrier des sorties et conférences

- **Samedi après-midi 14 avril et 12 mai - « Balades Orchidées des Monts d'Or ».** Découvrir la flore du Mont d'Or et en particulier les orchidées sauvages. Public : famille.
- **Samedi 7 avril - Balade « Tulipes Charnay »**, à partir de 9 h 30 à Charnay. Venez découvrir, la tulipe sauvage (*tulipa sylvestris*) que l'on croyait disparue du département depuis 1930. Inscription : FRAPNA Rhône. Tout public.
- **Mardi 10 avril - Soirée conférence / discussions sur le thème des araignées** de 18 h à 20 h à Villeurbanne. Pour (re)découvrir et apprécier à leur juste valeur les araignées, petites bêtes méconnues et souvent mal-aimées... Inscription obligatoire : yoann.vincent@frapna.org. Tout public.
- **Mardi 17 avril - Soirée conférence / discussions sur le thème des punaises** (hémiptères) de 18 h à 20 h à Villeurbanne. Découverte des punaises, insectes méconnus, leurs modes de vie et particularités et tout ce qu'elles ont d'étonnant ! Inscription obligatoire : yoann.vincent@frapna.org. Tout public.
- **Dimanche 22 avril, après midi - Sortie botanique sur l'Île de la Table Ronde** guidée par un botaniste, vous découvrirez la variété et les richesses des milieux naturels de ce site remarquable. Chaussures de marche et tenue adaptée conseillées. Inscription obligatoire avant le 18 avril : didier.rousse@frapna.org. Tout public sauf poussettes.
- **Samedi 28 avril - Sortie « Reconnaissance des arbres du Vallon de Rochecardon »**, à partir de 10h. Promenade dans ce lieu remarquable des Monts d'Or, Christian Naessens vous fera part de ses anecdotes. Organisateur : Roch'Nature, sans réservation : renseignements 04 78 35 87 85 . Tout public.
- **Samedi 5 ou dimanche 13 mai - Sortie « Découverte de la forêt du Saint-Rigaud »**, à partir de 9 h 30. Balade découverte et paysagère de Monsols jusqu'au sommet du Mont Saint-Rigaud, pour croiser sur notre chemin l'abri Jean-Claude Bourgin et la mine de Breté, gîte à chauves-souris, des sites protégés de la FRAPNA Rhône dont le site de la Grande Borne. Inscription : FRAPNA Rhône. Tout public, marche de 3 km, 600 m de dénivelé (prévoir chaussures de marche et pique-nique).
- **26 mai et 23 juin - Sortie « Découvrir le Grand Duc et le vallon du Rossand »** (Monts du Lyonnais). Départ de Lyon (en covoiturage) vers 16h et retour à Lyon vers 22h. Observation des espèces végétales et animales du vallon. La sortie a lieu en fin de journée et se termine par un temps d'observation du Hibou Grand-duc au crépuscule. Réservation Frapna Rhône. Sortie réservée aux adultes. Prévoir jumelles et lampe, vêtements et chaussures tous terrains.
- **Vendredi 1er juin - Conférence sur la pollution lumineuse** à Villeurbanne dans une ambiance conviviale et ludique. Renseignements : adeline.cabanettes@frapna.org ou 04 37 47 88 59.
- **Mercredi 6 juin - Sortie « Découverte des insectes des bords de chemins de l'Île du Motio »** de 14 h à 17 h. Au cours d'un circuit pédestre d'environ 4 km A/R, vous découvrirez les petites bêtes que l'on croise au bord des chemins ruraux sans jamais réellement savoir qui elles sont ou comment elles vivent. Carabes, piérides et autres chrysomèles n'auront plus de secrets pour vous. Inscription : au plus tard le 30 mai auprès de Yann Vasseur : yann.vasseur@frapna.org. Tout public sauf poussette.
- **Vendredi 8 juin - Sortie « Comment lire une carte IGN ? »** organisée par Roch'Nature à partir de 18h. Adeptes de la randonnée, vous aimeriez savoir vous orienter et utiliser une boussole ? Cette sortie, organisée au cœur des Monts d'Or, est faite pour vous ! Sans réservation : Renseignements 04 78 35 87 85 / RDV 18 h, Pré de la Gabrielle, chemin de Saint André, Champagne /Limonest - Sortie nord du sentier thématique du ruisseau. Public : Adultes
- **Samedi 23 juin - Balade « Landes du Beaujolais »** (Perréon) à partir de 9 h 30, toute la journée (prévoir un pique-nique) pour découvrir pelouses sèches, landes arbustives et forêts au cœur du Beaujolais. Dépaysant ! Inscription : FRAPNA Rhône. Tout public.
- **Dimanche 16 septembre - Sortie « Découverte de la Faune »**, de Colombier-Saugnieu, matin et début d'après midi (prévoir un pique-nique). Organisateur : Naturalistes Rhodaniens. Inscription : Christophe Tuderot 04 78 50 02 93 / christophe.tuderot@free.fr. Tout public.



Assemblée Générale ordinaire

le samedi 28 avril 2018 - 09h30

à la Maison de l'Environnement de la Métropole de Lyon

Les enfants sont les bienvenus, des activités leur seront proposées...

Ordre du jour

09 h 30	Accueil convivial autour d'un café Contrôle des adhésions, validation du quorum, ...
10 h 00	Ouverture de l'Assemblée Générale ordinaire Mot du Président et de la Directrice Présentation du rapport moral Présentation du rapport financier Minutes sociales Rapport d'activité 2017 Election du Conseil d'Administration
12 h 00	Ouverture de l'Assemblée Générale Extraordinaire Actualisation de notre projet associatif Changement de nom de l'association
12 h 45	Repas Les spécialités culinaires de chacun seront les bienvenues pour compléter la grignote que nous vous proposons
14 h 00 à 16 h 00	Activités conviviales pour ceux qui veulent Films nature et militant, balade au bord du Rhône, etc.

INVITATION